

CAP EPC

EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

FORMATION EN ALTERNANCE - 2 ANS



centre
interprofessionnel
de formation
des commerces
de l'alimentation

cifca.fr



UNE FORMATION DIPLÔMANTE



LES OBJECTIFS

Le CAP équilibrier polyvalent du commerce forme aux techniques de commercialisation de produits ou de services. Les enseignements donnent les connaissances sur les circuits de distribution, sur les modes d'approvisionnement, les procédures de stockage des marchandises. Les apprentis apprennent les principes de rangement, d'étiquetage, de mise en rayon des produits. Ils sont formés à utiliser des documents commerciaux tels que des documents d'inventaire, de livraison, à se servir de logiciels de caisse. Les enseignements en communication professionnelle et commerciale permettent aux apprentis d'établir le contact avec la clientèle afin de l'accompagner dans ses achats.



LA FORMATION

Durée de la formation : 2 ans, soit 920 heures de formation

Rythme de l'alternance : 3 jours en CFA une semaine sur deux.

Le reste du temps en entreprise sur la base légale du temps de travail de 35 heures hebdomadaires

Programme pédagogique :

Enseignement Professionnel

- Réception et suivi des commandes
- Mise en valeur et approvisionnement
- Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat

Enseignement Général

- Prévention, Sécurité et Environnement
- Français, Histoire - Géographie
- Education morale et civique
- Langue vivante 1 : Anglais
- Mathématiques
- Physique -chimie
- Education Physique et sportive



UNE FORMATION DIPLÔMANTE



LES MÉTIERS

Le titulaire du CAP Équipier Polyvalent du Commerce exerce ses activités au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits ou des services, par exemple : Hypermarché ou supermarché, maxi-discompteur (hard-discount), Petites surfaces de proximité, Commerces de détail, Grands magasins, Magasins de succursales ...

LES DÉBOUCHÉS

- Vendeur d'un commerce d'alimentation
- Employé polyvalent de commerce
- Equipier de caisse
- Employé de libre service ...



POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

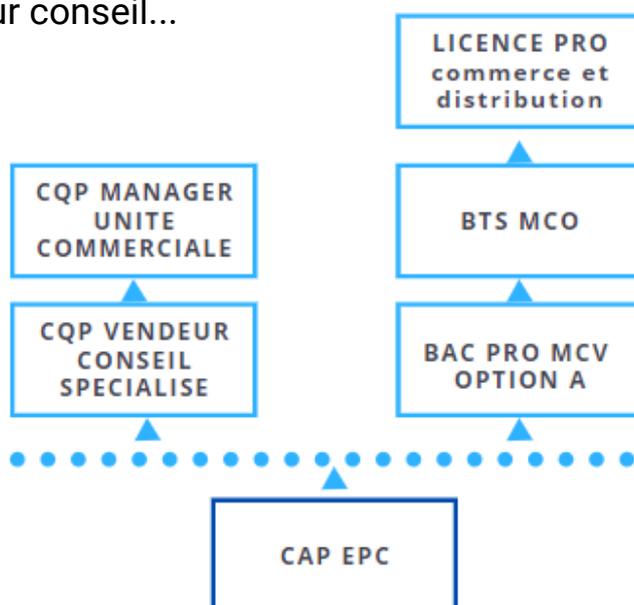
Le CAP a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable notamment en Bac Professionnel.

Exemples de formations possibles :

Bac Pro MCV Option A

Bac Pro MCV Option B

CQP Vendeur conseil...



RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

Rémunération d'un salarié en contrat d'apprentissage

En % du SMIC au 1er janvier 2023 (1709,28 €)

	1ère année	2ème année	3ème année
De 16 à 17 ans	27%	39%	55%
De 18 à 20 ans	43%	51%	67%
De 21 à 25 ans	53%	61%	78%
De 26 à 29 ans	100%	100%	100%

AIDES À L'EMBAUCHE

Pour les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation
Apprenants de moins de 18 à 29 ans révolus - à partir du 1er janvier 2023

Plan de relance de l'Etat
(en une fois, la première année)

6 000 € pour un contrat de 12 mois
(au prorata sinon)

Exonération de la quasi-totalité des charges patronales et salariales
Les apprentis ne rentrent pas dans l'effectif de l'entreprise.



NOUS RENCONTRER



14, rue des Fillettes
75018 Paris



Métro ligne 12
(Marx Dormoy)



RER E
(Rosa Parks)



BUS 60 & 35
(Place Hébert)



Notre établissement accueille tout public en situation de handicap

NOUS CONTACTER



01 55 26 39 70



contact@cifca.fr



www.cifca.fr

